

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1. Le Laboratoire S.H.A. décline toute responsabilité quant à la représentativité des échantillons. Les résultats d'essais mentionnés dans le rapport s'appliquent uniquement à l'échantillon tel qu'il a été reçu et non pas le produit sur lequel l'échantillon d'essai a été prélevé. Les rapports validés sont envoyés par mail et format PDF
2. L'enlèvement des échantillons s'effectue selon un système de "pick-up-and-go" (les échantillons doivent être prêts lorsque le collecteur arrive) ; une durée éventuelle d'attente sera comptabilisée. Les échantillons doivent parvenir au laboratoire avant 12h afin d'être traités dans les 24 heures. Si une analyse en urgence est demandée, un supplément pourra être comptabilisé.
3. Le laboratoire S.H.A. se réserve le droit de refuser d'analyser, de rendre le résultat d'un paramètre habituellement accrédité « hors accréditation » ou d'émettre des réserves quant au résultat, pour tout échantillon dont les conditions de prélèvement ou de transport ne sont pas compatibles avec les analyses à réaliser (flaconnage non conforme, délai trop élevé entre le prélèvement et le dépôt, température et temps de transport inappropriés, quantité insuffisante d'échantillon, etc....) Le rapport d'analyse pourra comporter toute mention que le laboratoire jugera utile d'ajouter concernant des anomalies d'échantillonnage ou de transport de nature à impacter les résultats analytiques.
4. Si le client ne nous indique pas les méthodes d'analyses à utiliser, le laboratoire se réserve le droit de choisir la méthode la plus adaptée en fonction de la matrice.
5. Lors de toute nouvelle demande d'analyse par le client sur un échantillon déjà traité, l'intégrité de l'échantillon ne pourra être garantie.
6. Les essais et/ou prélèvements émis sur le rapport d'essai précédés par le symbole #, sont couverts par l'accréditation BELAC certificat n°120-Test. La liste des essais pour lesquels le laboratoire S.H.A. est accrédité est disponible sur le site internet de BELAC.
7. Les résultats et les déclarations de conformité ne tiennent pas compte des incertitudes de mesure.
8. Annulation : en cas d'annulation, veuillez contacter le laboratoire par téléphone (au +32 56 48 30 70) ou par mail (labosha@ieg.be) au moins 24h à l'avance. Sans communication d'une annulation, des frais forfaitaires seront facturés pour le déplacement.
9. Les prix sont d'application à dater de la signature de l'offre pour accord et susceptibles d'être modifiés suivant l'augmentation du prix des matières premières, ou de tout autre paramètre pouvant influencer le calcul de notre prix (coût de la main-d'œuvre, du carburant, du transport, des taxes, ...).
10. Les prix mentionnés dans les offres sont valables pour les volumes et fréquences fournis. Ils ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'une diffusion à des tiers. Délai de paiement : 30 jours après la date de la facture.
11. A l'exception des informations rendues publiques par le client, ou des cas convenus entre le laboratoire et le client (par exemple dans le but de répondre à des réclamations), toutes les autres informations sont considérées comme exclusives et sont traitées comme confidentielles par le laboratoire S.H.A.
12. Lorsque le laboratoire est tenu par la loi, ou autorisé par des dispositions contractuelles, à divulguer des informations confidentielles, le client ou la personne concernée seront avisés des informations fournies, sauf si la loi l'interdit.
13. Les informations sur le client obtenues auprès de sources autres que le client lui-même (par exemple, plaignant, autorités réglementaires) doivent être maintenues confidentielles entre le client et le laboratoire. Le laboratoire doit préserver la confidentialité du fournisseur (source) de ces informations et son identité ne doit être divulguée au client, sauf accord de la source.
14. Le laboratoire S.H.A. ne pourra être tenu responsable des retards, erreurs, dommages ou autres problèmes dus à des événements ou à des circonstances imprévisibles ou qui dépassent le contrôle raisonnable du laboratoire S.H.A. Toute réclamation à l'encontre du Laboratoire doit être introduite, exclusivement par e-mail à l'adresse suivante labosha@ieg.be. La réclamation mentionnera l'objet de la réclamation ainsi que, le cas échéant, la référence de l'échantillon concerné. L'introduction d'une réclamation ne dispense en aucun cas le client de ses obligations de paiement. Le processus de traitement des réclamations est disponible sur simple demande au laboratoire.